

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

RÉPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice – Solidarité

294

DECRET D/2019/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES À
LA MISSION D'APPUI À MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES (MAMRI)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la loi organique LO/2012/012/CNT du 6 août 2012 relative aux lois de finances ;

Vu la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration ;

Vu le décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/073/PRG/SGG portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/144/PRG/SGG du 06 août 2018, portant attributions et organisation du cabinet du Premier ministre ;

Vu le décret D/2019/293/PRG/SGG du 6 novembre 2019 portant nomination du Chef de la Mission d'appui à la mobilisation des ressources internes (MAMRI) ;

Vu l'arrêté A/2019/N°641/PM/SGG du 26 février 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Mission d'appui à la mobilisation des ressources internes (MAMRI) ;

Sur proposition du Premier ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE

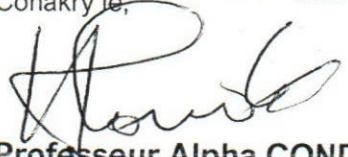
Article 1^{er}: Les hauts cadres dont les noms suivent sont nommés aux fonctions ci-après au sein de la Mission d'appui à la mobilisation des ressources internes (MAMRI) :

- **Lieutenant-colonel Youssouf TRAORÉ**, précédemment Directeur régional des douanes de Kindia, est nommé **Directeur de projet ressources douanières** ;
- **Monsieur Mamadou Bombi BALDÉ**, précédemment Directeur juridique et fiscal du Groupe SONOCO, est nommé **Directeur de projet ressources fiscales** ;
- **Monsieur Niamey DIABATÉ**, Inspecteur d'État, est nommé **Directeur de projet ressources non fiscales** ;
- **Monsieur Aboubacar Fodé KEITA**, précédemment Chef d'équipe à l'Agence du Revenu du Québec (Canada), est nommé **Directeur de projet maîtrise des exonérations et apurement des arriérés** ;

- **Monsieur René Fassou MORIBA**, Ingénieur en Télécommunication-Transmission, est nommé **Directeur de projet digitalisation** ;
- **Monsieur Kémoko CAMARA**, Expert en gouvernance de projet en service chez AXA (France), est nommé **Chef de projet PMO** (gestionnaire de projet).

Article 2 : les ministres en charge de l'économie et des finances, du budget, des mines et de la géologie, du plan et du développement économique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 3 : le présent décret prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le, 08 NOV 2019

Professeur Alpha CONDÉ